

**CONTREMAITRE TRAVAUX PUBLICS****(poste permanent)****FONCTION :**

La personne titulaire de ce poste dirige et coordonne les différents travaux d'infrastructure routière, d'aqueduc et d'égouts, de nettoyage de la voie publique ainsi que de l'enlèvement de la neige. Elle gère les ressources humaines et matérielles qui lui sont assignées. De plus, elle procède à des inspections régulières du territoire municipal.

**SERVICE :**

Service des travaux publics et des services techniques.

**CONDITIONS SALARIALES :**

Selon le cadre normatif en vigueur pour une semaine de 38 heures.

**ENTRÉE EN FONCTION :**

Novembre 2016.

**EXIGENCES :**

- Posséder un D.E.C. en génie civil jumelé à une expérience pertinente d'au moins quatre ans dont trois en gestion de personnel. Toute autre combinaison de formation et d'expérience équivalente pourra être considérée ;
- Être disponible pour assurer la garde en rotation selon le calendrier établi ;
- Démontrer de solides habiletés en planification d'opérations ;
- Posséder un leadership mobilisateur ;
- Démontrer des qualités essentielles telles qu'un bon jugement, l'autonomie, le sens de l'initiative, et l'esprit d'équipe ;
- Posséder de l'aisance fonctionnelle en informatique ;
- Détenir un permis de conduire valide classe 5 ;
- Détenir une carte ASP construction.

Si vous désirez relever ce défi et croyez posséder les habiletés requises, veuillez transmettre votre curriculum vitae accompagné des **preuves scolaires avant le 24 octobre 2016** à l'adresse suivante :

**CONCOURS 16-18**

Service des ressources humaines  
Ville de Baie-Comeau  
19, avenue Marquette  
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K5  
(418) 296-8186 (télécopieur)  
courriel : rh@ville.baie-comeau.qc.ca

***Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront avisées.  
Nous vous remercions de l'intérêt porté envers la Ville de Baie-Comeau.***

\* La Ville de Baie-Comeau souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les femmes, les autochtones, les personnes handicapées, les minorités visibles et les minorités ethniques.